



CHAMPIONNAT INTER LIGUES DD2/DD2 MASTER 2020 en attente de validation ffsa

Ce règlement est un règlement particulier standard sur lequel les Ligues de Karting doivent s'appuyer pour établir le règlement de leur Championnat de Ligue.

Seul le règlement de la Ligue de Karting visé par la FFSA fera foi.

Toute modification du règlement, préalablement visé, devra être validée par la Fédération Française du Sport Automobile via le Bulletin FFSA.

RÈGLEMENT SPORTIF

Les Ligues de Karting, Centre, Auvergne, Ile de France, Bourgogne Franche Conté organisent, avec le concours de la FFSA, le Championnat de Inter Ligues dénommé Championnat Inter Ligues DD2/DD2 MASTER.

Les 4 Ligues de Karting sont responsables de l'organisation de ce Championnat.

Ce Championnat se déroule en une série de 4 épreuves, sur une période allant de Mars à Octobre 2020.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent de la Réglementation FFSA (Règlements CIK-FIA et Annexes FFSA).

Ce Championnat est organisé conformément aux prescriptions du Règlement Technique FFSA sans dérogation.

RÈGLEMENT

1) Dans ce document, les intitulés sont énoncés aux seules fins de commodité et ne font pas partie du présent Règlement Sportif.

Toute modification du règlement, préalablement visée devra être impérativement visée par la FFSA.

OBLIGATIONS GÉNÉRALES

2) Tous les Pilotes, Concurrents et Officiels participant au Championnat de Inter Ligues DD2 s'engagent à observer toutes les dispositions du Code Sportif International (« le Code »), du Code de Conduite sur Circuits de Karting, le Règlement Technique de Karting (« le Règlement Technique »), les Prescriptions Générales applicables aux Compétitions internationales et Championnats, Coupes et Trophées FFSA de Karting.

Le Règlement Particulier de la Compétition, le présent Règlement Sportif et les Annexes FFSA.

3) Seule la FFSA est habilitée à accorder des dérogations au présent Règlement particulier.

LE CHAMPIONNAT : PRINCIPE ET DÉROULEMENT

4) Calendrier des compétitions du championnat :

Le Championnat Inter Ligue se déroulera en plusieurs Compétitions.

Dates	Lieu	Ligue
14 / 15 MARS	SALBRIS 41	Ligue du Centre
11 / 12 AVRIL	VARENNES SUR ALLIER 03	Ligue Auvergne
12 / 13 SEPTEMBRE	ANGERVILLE 91	Ligue Ile de France
17 / 18 OCTOBRE	SOUCY 89	Ligue Bourgogne Franche Conté

4b) L'organisateur se réserve le droit d'annuler une des 4 épreuves si 15 jours avant (délai de réservation des pneumatiques), le nombre d'engagés est inférieur à 10 (addition des DD2 et DD2 MASTER).

5) La Compétition aura le statut de compétition nationale.

6a) Chaque compétition comportera : une pré-finale, les positions au départ seront déterminées par le classement de ou des manches qualificatives. Une finale, les positions au départ seront déterminées par l'arrivée de la pré-finale.

6b) Déroulement de la compétition :

Intitulé	Catégorie	Durée
Chronos	DD2	Huit minutes
Manches Qualificatives (ou séries)	DD2	10 kms
Pré-Finale	DD2	- 17 kms
Finale	DD2	- 17 kms

CLASSEMENT

Le classement de chaque pré-finale et finale donnera lieu à l'attribution des points suivants :

50 points au 1 ^{er}	19 points au 7 ^{ème}	13 points au 13 ^{ème}	7 points au 19 ^{ème}
40 points au 2 ^{ème}	18 points au 8 ^{ème}	12 points au 14 ^{ème}	6 points au 20 ^{ème}
32 points au 3 ^{ème}	17 points au 9 ^{ème}	11 points au 15 ^{ème}	5 points au 21 ^{ème}
26 points au 4 ^{ème}	16 points au 10 ^{ème}	10 points au 16 ^{ème}	4 points au 22 ^{ème}
22 points au 5 ^{ème}	15 points au 11 ^{ème}	9 points au 17 ^{ème}	3 points au 23 ^{ème}
20 points au 6 ^{ème}	14 points au 12 ^{ème}	8 points au 18 ^{ème}	2 points au 24 ^{ème}
1 point au-delà du 24 ^{ème}			

7a) Les pilotes ayant réalisé le meilleur tour chronométré lors de la pré-finale ou de la finale se verront attribuer 2 points supplémentaires.

7b) Exclusion/Disqualification : Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à l'exclusion de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve.

7c) Classement général final du CHAMPIONNAT INTER LIGUES

Le classement final du championnat Inter Ligues DD2/DD2 MASTER sera établi en additionnant la totalité des résultats des **4 épreuves (Pré finale et Finale de chaque épreuves)**.

Tout pilote prenant part à une épreuve du Championnat de Ligue peut marquer des points.

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex-aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

CANDIDATURES DES CONCURRENTS : LICENCES

8) Le Championnat Inter ligues DD2/DD2 MASTER sera ouvert à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de Karting « Pilote concurrent conducteur » en cours de validité pour 2020, dans sa catégorie et à tout pilote étranger détenteur d'une licence nationale délivrée par une ASN étrangère et de l'autorisation de cette dernière ou d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

PILOTES ADMIS

9a) Tout pilote désirant participer au Championnat Inter Ligues DD2/DD2 MASTER devra avoir la possibilité de s'engager à une ou plusieurs épreuves ou à la totalité du Championnat Inter Ligues.

KARTS ET MATÉRIELS ADMIS

10a) Le règlement Technique de la Coupe de Marque correspondante sera appliqué. Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.

CHÂSSIS - MOTEUR

10b) Chaque pilote ne pourra disposer, pour chaque épreuve que d'un châssis de 2 moteurs

10d) Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories, pour tous les karts et cela conformément au Règlement Technique.

PNEUMATIQUE

10e) Le pilote disposera d'un train (2 avants et 2 arrières) de pneumatiques slick et pluie par épreuve. Les pneumatiques slick devront être achetés auprès de l'organisateur ; **ils devront être réservés au minimum 15 jours avant l'épreuve auprès de l'organisateur.**

Les pneumatiques pluie seront fournis par le pilote.

En cas de crevaison ou détérioration (arrachement de gomme ou coupure) constaté à l'arrivée par un commissaire technique en parc arrivé, le remplacement du pneu crevé ou endommagé par un pneu de même degré d'usure sera autorisé. Le pneu de remplacement devra être présenté aux commissaires techniques pour son enregistrement.

Parc à pneus :

Un parc à pneu fermé pourra être mis en place sur décision du collège des commissaires sportifs.

Cela pourra s'appliquer à un ou plusieurs pilotes, une ou plusieurs catégories, voire à l'ensemble du plateau de l'épreuve.

Cela peut concerner les pneus slick et/ou les pneus pluie

10f) L'appareil de mesure MiniRAE Lite de la société « RAE Systems Inc. (USA) » sera utilisé en Essais Qualificatifs, Manches Qualificatives, et phases finales pour vérifier que les pneumatiques sont en conformité avec le règlement.

La mesure COV des pneumatiques ne devra pas dépasser 5 ppm (valeur limite maximale) en toutes circonstances.

Note : La pollution des pneumatiques, par ex. par spray pour chaîne, doit être évitée car elle peut entraîner le dépassement de la valeur limite.

Si le contrôle permet d'établir qu'un ou plusieurs pneumatiques ne sont pas en conformité avec le règlement, le pilote concerné ne sera pas autorisé à accéder à la prégrille (et par conséquent ne participera pas à la partie correspondante de la compétition – essais qualificatifs, manches qualificatives, phases finales). Les réclamations à l'encontre de cette procédure ne sont pas admises. Les réclamations et appels en la matière n'ont pas d'effet suspensif.

10g) La Ligue organisatrice attribuera, à chaque pilote, un numéro de course.

Les numéros pourront être fournis par la Ligue lors de la première compétition.

Ils devront être placés selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront subir aucune modification.

CARBURANT

11) Le carburant devra obligatoirement être de l'E5 Sans Plomb 98.

Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants agréés par la CIK-FIA de l'année en cours sont autorisées.

Des contrôles seront effectués à partir d'outils de contrôles agréés par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.

SÉCURITE GÉNÉRALE

12) Article 2.14 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT

Les épreuves du Championnat de Inter Ligues DD2/DD2 MASTER devront obligatoirement se dérouler selon le schéma défini par la Réglementation FFSA (règlement CIK-FIA et annexe FFSA).

13a) La compétition se compose d'Essais libres officiels, de Séances Chronométrées, de Manches Qualificatives, d'une pré-finale et d'une phase finale.

13b) Les essais libre officiels se dérouleront le samedi suivant les Ligues entre 09h00 et 15h00.

Les éventuelles séances warm-up se dérouleront le dimanche matin.

La présence du transpondeur (en état de marche sous la responsabilité du pilote) à partir de la première séance d'essais libres officiels est obligatoire, sous peine d'une amende de 100 €.

13c) La présence de tous les pilotes et concurrents est obligatoire au briefing ; tous devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs.

L'horaire du briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

13d) Les essais chronométrés pourront se dérouler conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps, maximum 08 min, avec un système de pointage électronique et mentionné dans le règlement particulier. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales. Durant les essais chronométrés, tout arrêt en zone de réparation est interdit.

13f) Principe de déroulement. L'épreuve se déroulera de la façon suivante : essais chronométrés, une ou plusieurs manches qualificatives, Pré-finale et Finale. Il n'y a pas de repêchage. Si le nombre d'engagés est supérieur à la capacité d'accueil du circuit, les séries se dérouleront suivant l'article du présent règlement.

13g) L'organisateur pourra prévoir une consolante pour les non qualifiés.

13h) Manches qualificatives
Création de séries si nécessaire

Les concurrents seront divisés dans chaque catégorie en 3 séries ou plus, en tenant compte de la capacité de la piste, réparties suivant le processus ci-dessous :

Série A	Série B	Série C
1 ^{er} chrono	2 ^{ème} chrono	3 ^{ème} chrono
4 ^{ème} chrono	5 ^{ème} chrono	6 ^{ème} chrono

13i) Places de départ pour les manches qualificatives.

Les places de départ pour les manches qualificatives sont celles du classement des essais chronométrés.

13j) Déroulement des Manches qualificatives (en fonction du nombre de séries)

3 séries	A contre B	A contre C	B contre C			
4 séries	A contre B	C contre D	A contre D			
	B contre C	A contre C	B contre D			
5 séries	D contre E	A contre B	C contre D	A contre E		
	B contre C	A contre D	B contre E	A contre C	B contre D	C contre E

13k) Phases finales : Un pilote ne pourra prétendre participer aux phases finales (pré-finale et finale) que s'il a effectivement participé aux manches de qualificatives, la non-participation aux manches qualificatives ne pouvant être due qu'à un événement indépendant de la volonté du pilote et constatée par un officiel de l'épreuve.

Le pilote pourra être refusé au départ de la pré-finale et de la finale sur décision du Collège des Commissaires Sportifs.

13l) Finale : Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la pré-finale.

GRILLE DE DÉPART

14) Article 2.19 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

PROCÉDURE DE DÉPART

15) Article 2.20 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

16) Sur demande du Directeur de Courses, les Commissaires Sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des Commissaires Sportifs pourront prévaloir sur celles des Juges de Fait. Toute infraction aux dispositions du Code ou du présent Règlement Sportif relatives à la procédure de départ pourra entraîner la disqualification du pilote concerné de la Compétition.

SUSPENSION D'UNE COURSE

17) Article 2.21 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

REPRISE D'UNE COURSE

18) Article 2.22 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

ARRIVÉE

19) Article 2.23 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

PARC FERMÉ

20) Article 2.13 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

INCIDENTS

21) Article 2.24 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

DROITS D'ENGAGEMENT ET FONDS DE PRIX

22) Tout pilote désirant participer au Championnat Inter Ligues DD2/DD2 MASTER devra s'inscrire directement auprès d'une des 4 Ligues organisatrices.

L'engagement au Championnat Inter Ligue DD2/DD2 MASTER 2020 se fera course par course auprès de la ligue organisatrice.

L'engagement sera de :

SALBRIS	90.00 EUROS
VARENNES	75.00 EUROS
ANGERVILLE	90.00 EUROS
SOUCY	90.00 EUROS

En cas de non-participation au Championnat de Inter Ligues DD2/DD2 MASTER, un pilote ne pourra prétendre à aucun remboursement, sauf cas de force majeure.

23) Nombre de participants : Les organisateurs doivent fournir toute facilité aux membres de la Commission Nationale de Karting de la FFSA, aux Commissaires Sportifs et Techniques Nationaux pour contrôler le nombre de participants de chaque épreuve et cela sans préavis.

24) Rapport de clôture : Les résultats de chaque épreuve du Championnat Inter Ligue devront faire l'objet d'une rédaction complète des engagés et des participants classés dans le rapport de course obligatoire, signé par les responsables de l'épreuve en question.

Aucun résultat ne sera entériné par la FFSA si ce rapport ne parvient pas au secrétariat de la FFSA dans les 8 jours qui suivent chaque journée.

DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM

25) A l'issue de chaque épreuve, une cérémonie de podium sera mise en place par le club organisateur.

Les pilotes devront se présenter en combinaison de course.

REMISE DES PRIX EN FIN DE SAISON

26) Les trois premiers du championnat Inter Ligues DD2/DD2 MASTER seront invités à la remise des prix de la Ligue dont ils dépendent et recevront une coupe.